

français pour les textes du code civil, il s'agit de trouver des correspondances entre les termes des deux langues et aussi des deux systèmes, tout en évitant de créer des faux amis, sources d'erreurs en français général comme en français juridique. Partant des recherches en droit privé et comparé actuellement disponibles, les auteurs vont même jusqu'à suggérer un échéancier de travaux à réaliser afin de mener à bien ce dictionnaire tant attendu.

L'ouvrage de David Reed et Éthel Groffier est donc un travail de professionnels écrit à l'intention des professionnels de la traduction juridique. Le livre est bien fait et se lit bien, mais il s'adresse aux initiés et non au lecteur ordinaire. Or, comme le disent les auteurs en conclusion: «La recherche a montré les difficultés et les défis de la rédaction d'un dictionnaire de droit en général et plus particulièrement d'un dictionnaire bilingue lorsqu'on est en présence de systèmes de droits différents» (p. 123).

Alfred Monnin
Winnipeg (Manitoba)

LÉVEILLÉ, J. R. (dir.) (1990) *Anthologie de la poésie franco-manitobaine*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 591 p.

Voici un très beau livre, une mine d'or qui s'intéresse à la poésie franco-manitobaine. Il y a de tout dans ce volume, plus de 200 poèmes, des biographies détaillées, des bibliographies critiques sélectives, des photos, dix essais critiques et une introduction magistrale due au directeur de la publication, J. R. Léveillé. Il s'agit en fait d'une somme. Nul doute que ce livre soit une publication majeure. Voici réunis les textes essentiels pour faire connaître la poésie franco-manitobaine et pour en amorcer la discussion critique. *L'Anthologie de la poésie franco-manitobaine* sera désormais un outil indispensable en faculté comme dans les écoles. Pour les Manitobains francophones, elle est le monument d'un héritage culturel admirable.

Qui est poète au Manitoba français? Des gens de tous les métiers, semble-t-il, et des origines les plus diverses. Nous rencontrons dans l'anthologie des religieux et des professeurs en abondance, mais aussi des agriculteurs et des hommes politiques. Pierre Falcon, le premier de nos poètes, est né en

1793 près de l'actuel Swan River. De ses successeurs, plus de la moitié ont vu le jour ailleurs qu'au Manitoba. Immigrés, ils sont venus surtout du Québec, de France et de Belgique, mais l'un d'eux, Hubert Mayes, est anglophone né à Deloraine et un autre, Michel Dachy, est manitobain du seul fait d'avoir été publié par les Éditions du Blé. D'origine belge, il n'a jamais vécu ici. Quel sens accorder à ces faits biographiques? Que la poésie franco-manitobaine est à l'image de la province: jeune, toujours en formation, une mosaïque composée d'éléments les plus variés.

Terre de naissance, point d'arrivée ou lieu de passage, le Manitoba francophone est un pays accueillant où des poètes de toutes les tendances ont pu s'exprimer. On est d'emblée frappé par la variété de ce livre. Des chansons patriotiques de Pierre Falcon jusqu'aux écrits hermétiques des «textualistes» contemporains, nous parcourons la gamme des plaisirs poétiques. C'est dire que la poésie n'est pas une. En France, elle sait amuser avec Marot, mais elle fixe aussi des vertiges avec Rimbaud. Il n'en est pas autrement au Manitoba. Nous sourions avec Godias Brunet et, quelques pages plus loin, nous sentons chez J. R. Léveillé l'effroi mallarméen de l'espace.

Parmi ces fidèles de la Muse, un grand schisme cependant. Jusqu'aux années soixante-dix, tout se comprend. Les poètes parlent comme leurs voisins, mais plus mélodieusement, de façon plus imagée, et en rimant leurs bouts de phrases. À partir de 1970, on veut donner un sens plus pur aux mots de la tribu. Plusieurs poètes contemporains se cantonnent dans la spécificité de leur écriture. Risquant la lisibilité, des auteurs comme Paul Savoie, J. R. Léveillé et Alexandre Amprimoz écrivent par besoin ontologique. Sortant des «ruines» de leur collègue, Rossel Vien, ils charpentent des maisons bâties de fragments et de mots provisoires. Privée de sécurité intellectuelle, leur écriture d'un fol âge est avant tout recherche, effort voué au voyage, au forage de la parole. Repliée souvent sur elle-même, cette poésie moderne ne résoud rien et refuse, par souci d'honnêteté, tout autre message qu'un circuit de sens spectaculaire. Chez J. R. Léveillé, la tête s'écrit avec majuscule «Tête travestie», «sidérale Tête» (p. 396-397), mais privilégier l'intellect de cette façon ne va pas sans déranger. La poésie cérébrale des modernes serait-elle un adieu au monde? Alexandre Amprimoz écrit ses *Conseils aux suicidés*, mais Charles Leblanc répond que «le travail d'écriture n'est pas suicidaire»

(p. 87). Tout n'est pas uniforme dans le royaume de la poésie au Manitoba actuel. Avec des accents de jazz, Charles Leblanc réclame un meilleur monde social. Rejetant les «Lignes dirigées / Du bien comment penser» (p. 468), Louise Fiset et Janick Belleau proclament une identité féminine nouvelle. Les beaux vers même se portent bien. Michel Dachy et François-Xavier Eygun transfigurent le quotidien dans une poésie harmonieuse qui rappelle la beauté d'antan, même si ce n'est que pour «l'espace d'un soupir» (p. 104).

Porter un jugement sur cette poésie est délicat. Beaucoup de poèmes sont d'un intérêt documentaire et historique plutôt que purement littéraire. Chez les poètes des vieilles générations, on reconnaît les motifs de l'époque, les thèmes de la mort et de la nature, les idées religieuses et patriotiques d'une communauté linguistique homogène. Tout baigne dans une atmosphère héroïque. Le mot noble se retrouve partout. Chez les modernes, l'air du temps est aussi évident. Les références à Baudelaire, Rimbaud et Mallarmé ne sont pas autres en France. Le féminisme et la note des *blues* trouveraient leurs parallèles plutôt chez les Anglo-Saxons. Tout en effet est intertextuel, hier comme aujourd'hui. On est fait de mots, de mots transmis. Est-ce dire que nous sommes privés de liberté créatrice, que les mots d'usage ont tué les âmes singulières que Valéry regrettait dans le «Cimetière marin»? Loin de là. On reconnaît, surtout chez les contemporains, des voix fortes et individuelles, même si inévitablement elles parlent avec des mots appris. Nous pensons à Berthe de Trémaudan entre autres, à cette nonagénaire étonnante qui a connu les réalités les plus rugueuses et qui s'est mise à écrire dans sa vieillesse, disposant des mots avec la liberté, la force et la sagesse qui l'avaient aidée auparavant à faire face aux contraintes de la vie.

Si on médite longuement sur cette poésie franco-manitobaine, c'est que le choix de l'anthologie est vaste et stimulant. Plus de 200 poèmes, dont plusieurs sont inédits, d'autres ont été publiés dans des journaux seulement ou dans des livres épuisés. N'oublions pas non plus les partitions musicales pour les poèmes mis en musique, surtout ceux de Pierre Falcon. On nous gâte même jusqu'à nous offrir «La Chanson du Collège de Saint-Boniface», texte et musique à la fois. Félicitations sont dues ici à tous ces chercheurs qui ont déterré et épousseté ces oeuvres pour nous, à Rossel Vien en

particulier qui a établi bon nombre de biographies. Les remarques critiques qu'on pourrait faire du choix sont prévisibles. Certains textes modernes souffrent de l'abrégement imposé par le genre de l'anthologie. Il nous manque par exemple les cadres qui organisent les poèmes de Paul Savoie et de Janick Belleau dans quelques-unes de leurs oeuvres en version intégrale. J. R. Léveillé aussi doit certains de ses effets à la disposition globale de ses livres. C'est le cas de *Montréal poésie* qui se présente comme une revue hebdomadaire et dont l'anthologie ne peut nous donner que quelques pages.

En supplément aux échantillons poétiques viennent les essais critiques. Tous de haute qualité, ceux-ci portent sur des poètes individuels et aussi sur des poètes pris en groupe lorsqu'il s'agit d'écrivains à leurs débuts. Les essais parsèment l'anthologie, intervenant à point nommé après l'auteur dont ils parlent et assurant ainsi un rythme où réflexion et lectures poétiques alternent de façon agréable.

L'introduction de J. R. Léveillé, richement documentée et longue de presque 100 pages, fournit une synthèse brillante qui complète les analyses ponctuelles des essais critiques et nous ouvre des perspectives multiples sur la poésie franco-manitobaine. Comme on s'y attendrait, il nous parle de tendances, de styles et de thèmes, mais il nous entretient aussi de la situation sociale des poètes et des organes de diffusion dont ils disposent. Au début, et pendant longtemps après, ce sont les journaux qui ont ouvert leurs pages aux écrivains. Des salons de société les ont aussi accueillis. On s'émerveille de cette Française, madame Fortuné Mollot, immigrée à Fannystelle, et qui, vers les années 1880, organisait des rencontres artistiques et littéraires. Plus près de nous, il y a le «salon» de Louis-Philippe Corbeil, le poète-menuisier de Saint-Boniface qui a su éveiller l'enthousiasme pour la poésie chez beaucoup de nos poètes contemporains. Avant tout, cependant, il faut rendre hommage aux institutions pédagogiques, en particulier au Collège universitaire de Saint-Boniface. Ici, les enseignants ont oeuvré inlassablement pour la sauvegarde et le développement de la culture. Aujourd'hui, ils sont secondés dans leur tâche par deux entreprises de publication, les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines. Pour la première fois, les écrivains disposent d'organes de diffusion destinés à eux en premier lieu. Le poète franco-manitobain n'est plus seul. L'infrastructure indispensable existe désormais pour l'appuyer.

Wozu Dichter in dürftiger Zeit? À quoi bon des poètes en temps de pénurie? La poésie a-t-elle des lecteurs? Au XIX^e siècle, on se précipitait sur les volumes de poésie lors de leur parution. Aujourd'hui, ce n'est nullement le cas ni au Manitoba ni ailleurs. Plus que jamais, il nous faut une culture poétique pour savourer les oeuvres des nouveaux poètes qui réécrivent la tradition. C'est aux écoles et aux facultés d'assurer la formation nécessaire. Déjà des thèses ont paru sur Paul Savoie et Alexandre Amprimoz. Nous pouvons en espérer d'autres, surtout avec la publication de ce recueil qui établit avec précision les paramètres de la poésie française de notre province.

L'Anthologie de la poésie franco-manitobaine méritait par ses richesses une présentation matérielle de qualité. Les Éditions du Blé se sont montrées bien à la hauteur. Une couverture splendide avec en vedette Riel et son gouvernement provisoire, un beau papier, une typographie des plus claires, tous ces éléments font de ce livre un bel exemple de l'édition soignée, un volume qui ferait honneur à toute bibliothèque.

Alexander Gordon
University of Manitoba

MATHIEU, Pierre (1987) *ABC poétique*

_____ (1987) *Le zoo enchanté*

_____ (1988) *Sur la pointe des mots*

_____ (1989) *Les dinosaures en fête*

_____ (1989) *Les oiseaux en liberté*

_____ (1990) *Le boulier magique*

**Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, s.p.
(illustrations de Philippe Dupas)**

Cette série de six livres par le poète-pédagogue Pierre Mathieu et l'illustrateur Philippe Dupas sauront certainement plaire à l'âme poétique des enfants de 6 à 10 ans auxquels ils sont destinés. Deux de ces livres, *Le zoo enchanté* et *ABC poétique*, en sont déjà à leur deuxième tirage, ce qui fait preuve d'un certain succès auprès des jeunes.

Quelle meilleure façon de faire apprécier la poésie que de mettre de tels livres à la fois amusants et instructifs entre les mains des petits. Tout en se sensibilisant à la poésie, on apprend à compter, à connaître les oiseaux, les dinosaures, les animaux